

*MÉMOIRE DE*

*Annette Ayotte  
Rivière-Héva*

*Sur le projet AKASABA Ouest à Val-d'Or*

*Présenté devant le bureau d'audiences  
Publiques sur l'environnement*

*28 Février 2017*

*M. le Président  
M. le Commissaire*

*Je suis résidente de la municipalité de Rivière-Héva. Je suis une des 240  
propriétaires  
de Malartic qui ont été expropriés à cause du projet aurifère OSISKO en 2009*

*Je me suis rendue à la séance d'information des audiences publiques sur le projet  
AKASABA Ouest le 31 et le 1<sup>er</sup> Février 2017. Je désirais mieux connaître ce projet  
de mine à ciel ouvert qui va se développer dans ma région de l'Abitibi Est.  
Je désirais aussi entendre les autres participants parler de leurs préoccupations  
à l'endroit de ce projet. J'en ai profité pour poser quelques questions  
d'éclaircissements*

*Mes préoccupations concernaient les impacts sur les citoyens, sur l'environnement  
et  
finalement sur l'aspect économique. La qualité des emplois créés par ce projet,  
chaudement publicisée par le gouvernement me questionne aussi.*

#### **ACCEPTABILITÉ SOCIALE:**

*Je me questionne sur le concept d'acceptabilité sociale que le gouvernement  
ce targue de respecter. . Je désire signaler que la notion d'acceptabilité sociale  
servant  
à démontrer l'approbation citoyenne à un projet minier est un concept flou dont  
les ministères se servent pour guider le promoteur vers le succès du projet.  
Les explications des différents fonctionnaires lors du BAPE ont confirmé  
l'ambiguïté de*

*ce concept.  
Ce dernier n'a aucune assise légale et nous permet en aucun temps de refuser un projet.*

*Notre opinion comme citoyenne et citoyen, est entendu lors des audiences publiques*

*du BAPE ou lors de rencontres organisées par la minière.*

*Nous ne sentons pas que nous avons un pouvoir pour influencer les décisions du gouvernement.*

*Je ne me fait pas d'illusion. Si le gouvernement interdisait en tout ou en parti un projet ,*

*il est certain qu'il serait poursuivi par le promoteur. J'ai comme exemple le projet STRATÉCO et celui du lac Barrière. La minière à investie temps et argent pour bâtir*

*son projet. Il est certain que le gouvernement fera tout pour accommoder la minière*

*à fin que le projet soit une réussite.*

#### *NUISANCES*

*à la question :(À qui incombe la responsabilité de prouver les dommages encourus par*

*les sautages sur les résidences ou encore la poussière et du bruit sur la santé humaine?)*

*Le représentant de la minière m'a répondu(Nous sommes une compagnie responsable!)*

*Je peu comprendre qu'une compagnie se dise responsable, mais ça ne me dit pas à qui incombe*

*de faire la preuve?*

*le citoyen devra t'il encore se battre? Qui départagera ? est-ce la minière, l'État ou la*

*cour de justice dans ce cas?*

*Selon mon expérience ,le citoyen devra ce battre seul devant un adversaire mieux équipé*

*juridiquement.... Au bout de la ligne ,le citoyen ce retrouvera perdant...*

*Faut mettre des Balises claires afin de faire respecter tous les inconvénients reliés aux impacts d'un tel projet.*

#### *MILIEUX HUMIDES :*

*On ne dit que du bien des milieux humides et combien les avantages sont importants*

*pour les humains et les animaux.*

*Ils sont les poumons de la terre et agissent comme filtre pour l'eau,*

*ils agissent également contre l'érosion des sols...  
Ils contribuent dans le fond au bien être de la terre...  
Alors je comprend mal que l'on puisse les marchander ?  
C'est un aspect avec lequel je ne suis pas d'accord .Il faut les laisser et  
les contourner. Aucune mesure de compensation ne peu combler leur perte.*

#### **TERRITOIRE :**

*Je suis aussi en désaccord avec la perte de pans entiers de territoire  
que causent les mines à ciel ouvert.  
Nous n'auront bientôt plus aucun endroit pour des activités récréatives.*

*Les citoyens ont besoin d'endroits pour faire des activités .Je pense  
entre autre à la simple marche à pied, le ski de fond ,la raquette  
la pêche ,la chasse, le camping pour les vacances.  
Je pense donc ici au bien être des habitants de la régions ,autant du côté  
santé physique que mentale.*

*La perte de ces territoires n'est pas comptabilisé dans le volet économique.  
La lettre des chasseurs du coin qui se disent impactés par la dévaluation de leur  
leur territoire et leur camp de chasse, met en évidence d'autres impacts négatifs  
économiques non comptabilisés.*

#### **BAPE :**

*Quelle est votre position quant à l'autorisation où non du projet?*

*En sachant que mon opinion ne pèsera pas lourd dans la balance,  
J'ose quand même vous en faire part ..*

*Je n'accorderais pas ce projet pour le moment et je laisserais le soin aux  
générations futures en décider.*

*A mon avis on doit attendre que les technologies soient plus adaptées pour  
protéger  
les gens et l'environnement..*

*Le gouvernement doit imposer de meilleures balises .Il faut des règles  
environnementales qui respectent toute celles et ceux qui subissent les impacts  
de  
ces projets de mines à ciel ouvert.*

*Le développement de plus en plus de mines à ciel ouvert dans ma région  
m'inquiète et me décourage.*

*Je crains une plus grande perte de territoire et une perte de nos repaires.  
L'Abitibi est une région minière, j'en conviens.  
Le gouvernement doit être conscient de l'importance de mieux encadrer ces  
types  
de mines et relever les normes pour le bien être des citoyens.  
Le développement ne doit pas faire fi de la qualité de vie des citoyennes et  
citoyens de ma région.*

*Une citoyenne qui à été lourdement affectée dans son vécu avec l'implantation  
du projet OSISKO à Malartic.*

*Annette Ayotte*